

CHÂTEAUNEUF ASSOCIATION

Les Amis de Châteauneuf perdent les anciennes halles

La remise en cause de l'utilisation des anciennes halles de Châteauneuf jette un pavé dans la mare. Certaines animations inscrites au calendrier de l'association des Amis de Châteauneuf sont susceptibles de disparaître.

La récente assemblée générale des Amis de Châteauneuf n'a pas été de tout repos. Pour le président Claude Finot, l'association est confrontée à une année pleine de revirements et d'incertitudes. « Après une diminution de 50 % du montant des redevances des exposants des Médiévales, soit 1 645 € de manque à gagner, le conseil municipal a annoncé que le contrat de location des halles ne sera pas reconduit dans les termes usuels », a-t-il expliqué, tout en précisant que, désormais, la salle retourne dans le giron de la municipalité, même si elle sera mise gracieusement à la disposition de l'association des Amis de Châteauneuf. « L'argumentation d'une mise en accessibilité des bâtiments communaux n'est qu'un prétexte et ne tient pas », fustige Claude Finot. « Cette décision des élus rend inenvisageable la possibilité d'y entreposer tout notre matériel. Notre lieu de stockage et d'animation, délocalisé hors les murs de la commune, notre champ d'action et nos activités festives pourraient bien suivre



■ Théâtre de manifestations, les halles restent un bâtiment communal dont la mairie veut entreprendre la rénovation puis en gérer la location. Photo X. D.

le même chemin, tout au moins pour un certain temps », regrette le bénévole.

Un calendrier bouleversé

Les premières conséquences, à court terme de ce

litige, sont que l'apéritif du 14-Juillet, offert à tous les habitants du village, est annulé ; tout comme la fête de l'Été, prévue initialement samedi 22 juillet. Cette manifestation comportait un marché de producteurs locaux et de nombreuses animations (bal populaire, repas des bénévoles, etc.). Le cas de la traditionnelle fête de la Saint-Hubert, donnée le dimanche 1^{er} octobre, n'est pas encore arrêté. « Pourquoi se démener pour le village si c'est pour avoir tant de désagréments en retour », reprend le président des Amis. « Forts de soixante et une années d'existence, nous trouvons

qu'il a d'autres façons de fonctionner. Ce qui ne nous tue pas nous rend

sont bien les obligations de mise en accessibilité des bâtiments communaux

« La vocation première des halles communales est d'être mises à la disposition de l'ensemble des associations locales. »

Jean-Paul Maurice, maire



qui imposent d'interrompre la convention précaire d'occupation des halles consentie, de longue date, avec les Amis de

Châteauneuf ». Dans un souci d'apaisement, l'élu précise également que « comme toutes les associations du village mais aussi les classes du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) ou encore le château voisin, les Amis auront la possibilité de disposer ponctuellement de ce local après en avoir formulé la demande à la mairie ».

Xavier Dumesnil (CLP)

Les Musicales deviennent œnologiques

Organisées durant l'été en l'église Saint-Philippe-et-Saint-Jacques, les Musicales de Châteauneuf seront dotées, cette année, d'un caractère œnologique. La troisième édition, jouée les vendredis 4, 11 et 18 août, réunira trois grands concerts exceptionnels (le duo Jost Costa au piano, le récital de Juliette Mazerand, puis le violoniste Frédéric Moreau) qui seront associés à la découverte et la dégustation de grands vins de notre région. « En parallèle au 80^e anniversaire de la Route des Grands Crus de Bourgogne, la musique et le vin, arts et plaisirs, ont, depuis des siècles, réjoui les sens de l'homme », déclare Claude Finot, président des Amis de Châteauneuf.